

CGT Rapid'Info Bretagne

Bimensuel—le N° 0,15 € - Directeur de la publication : Christian PELTAIS
Tél. 02 99 65 45 90—Fax : 02 99 65 24 98—e-mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr—I.S.S.N. : 1258-7745—C.P.P.A.P. : 0708 S 07992



Une semaine de syndicalisation qui ne doit pas rester sans suite

+ 2 846 adhésions enregistrées par les U.D. par rapport à 2006
+ 156 sur la région
+ 2 301 adhésions enregistrées par les Fédérations

Cette semaine de déploiement a permis :

- ⇒ De mettre davantage de militants en mouvement et démontré que **le renforcement cela s'organise**. Ainsi, le plan national de syndicalisation a été réactivé et amplifié.
- ⇒ D'identifier d'une part ce qui avance et, d'autre part, les difficultés que nous rencontrons pour donner un sens à l'action syndicale.

Ce premier bilan réalisé, le C.C.N. a décidé de provoquer des réunions décentralisées par région afin d'avoir une connaissance sur :

- ⇒ Les adhésions : où et comment sont-elles réalisées ?
- ⇒ Qui sont les nouveaux syndiqués ?
 - Leurs attentes et leurs motivations.
 - Quelles dispositions prendre pour les intégrer ?

Ainsi, Fédérations et Unions Départementales travailleront à des objectifs au plus près des réalités des territoires et professions.

Le potentiel est énorme, moins de 10 % des syndicats se sont engagés dans la démarche :

- ⇒ 220 adhésions mensuelles enregistrées directement sur le site de la Confédération.
- ⇒ 100 adhésions remontées

à la fédération de l'agroalimentaire suite à la diffusion du tract dans le cadre des élections à la chambre d'agriculture.

Constituer des collectifs dans chacune de nos organisations, pour :

- ⇒ S'assurer une véritable connaissance de nos forces et de la localisation du salariat.
- ⇒ Organiser et suivre le déploiement de notre corps militant.

Le premier objectif pourrait viser à amplifier le travail réalisé en janvier et enclencher une dynamique sur la durée. Cet engagement sera ponctué par la semaine de renforcement décidée par le C.C.N. du 2 au 6 avril.

Renforcement et qualité de vie syndicale vont de pair.

Nous sommes tous concernés car, si nous réalisons un nombre important d'adhésions, pourquoi perdons-nous autant de syndiqués ? Est-ce que notre outil C.G.T. permet bien de répondre aux attentes du syndiqué ?

Tout syndiqué attend autre chose que de seulement payer sa cotisation. L'adhésion à la C.G.T. n'est pas la finalité, au contraire, pour le nouveau syndiqué, tout commence. Il entre dans une organisation syndicale confédérée où, si le syndiqué a des devoirs, il a aussi des droits.

Comment avancer, concrètement, sur la mise en œuvre et la pérennité de syndicats multi-

professionnels et interentreprises, sachant que l'on perd plus de syndiqués dans les petites bases de moins de 10 syndiqués et chez les syndiqués "non organisés".

Lorsque l'on crée des bases, combien de temps vivent-elles ? **Cela doit Interroger toutes les organisations de la C.G.T. sur le nécessaire parrainage sur le territoire.**

Christian PELTAIS
Secrétaire du C.R. Bretagne

La rencontre entre le Bureau du Comité Régional, les secteurs professionnels et les Fédérations du 19 février abordera longuement cette question.

Prenant en compte les enjeux régionaux, nous intégrons les orientations du 48^e congrès et échangeons sur ce que veut dire pour nous cet extrait du document d'orientation :

« Le Comité Régional devient un lieu où le croisement des structures et des activités professionnelles et interprofessionnelles est indispensable.

Ses modes de fonctionnement pourraient évoluer en ce sens en y incluant les responsables de bassins d'emploi et les professions dans la réflexion régionale.

Le Comité Régional avec les professions pourrait définir des objectifs prioritaires en matière de syndicalisation et le périmètre le plus adapté des bassins d'emploi ».

I.S.S.T.O.
8 mars & 27 avril 2007
LE MONDE DU TRAVAIL AU CINEMA
**LE TRAVAIL DE NUIT
À QUEL PRIX ?**

AUDITORIUM LE TAMBOUR
Université de Rennes 2
Place du Recteur Henri Le Moal

A retenir sur vos agendas

LE MONDE DU TRAVAIL AU CINEMA

Quelques repères :

8 mars : Le travail de nuit des femmes

14 h Film—**Marie-Line** de Mehdi Charef
15 H 40 : débat (avec Martine JEZEQUEL, Télégramme Morlaix, pour la C.G.T.).

27 avril : le travail de nuit : à quel prix ?

9 H 45 Film—**Eboueurs** de Jean-Christophe Yu
10 H 15 à 12 H 15 : débat (avec Daniel PRADA pour la CG.T.)
14 H 30 Film—**Trois Huit** de Philippe Le Guay
16 H 35 à 18 H 35 : débat
20 H 30 Film—**Quand la mer monte** de Yolande Moreau

Sommaire

Edito	p. 1
Le monde du travail au cinéma	p. 1
Vie Syndicale : élections	p. 2
Formation syndicale régionale	p. 3
CoGeTise	p. 3
Syndicalisme retraités	p. 3
Enseignement artistique	p. 3
ARACT	p. 4
Egalité professionnelle	p. 4
VO IMPOTS	p. 4

VIE SYNDICALE Elections

Elections au Comité d'Etablissement de la Direction Territoriale Ouest - France Télécom
Par leur participation massive au scrutin (77,19%), les salariés ont confirmé leur attachement à la démocratie syndicale et ont placé la CGT 1^{ère} organisation syndicale

CE DT Ouest 2007 Titulaires

	I	V	E	CGT	CFDT	FO	CFTC	SUD	CGC	UNSA
C3	1615	1323	1279	241	469	96	103	210	110	50
		81,92%	96,67%	18,84%	36,67%	7,51%	8,05%	16,42%	8,60%	3,91%
C2	1791	1475	1444	455	328	93	54	467	0	47
		82,36%	97,90%	31,51%	22,71%	6,44%	3,74%	32,34%	0,00%	3,25%
C1	5659	4199	4127	1672	609	248	108	1414	16	60
		74,20%	98,29%	40,51%	14,76%	6,01%	2,62%	34,26%	0,39%	1,45%
Total	9065	6997	6850	2368	1406	437	265	2091	126	157
		77,19%	97,90%	34,57%	20,53%	6,38%	3,87%	30,53%	1,84%	2,29%
Elus				7	5			6		

F.H. INDUSTRIE—Métallurgie - U.L. de Quimper - Elections de la délégation unique des délégués du personnel et du comité d'entreprise

	Collège Ouvriers Employés . Titulaires	Collège Cadres Techniciens . Titulaires
Inscrits	31	42
Quorum	16	21
Votants	28	40
Blancs ou nuls	1	11
C.G.T.	27,0 % - 1 élu	27,5 % - 1 élu

U.L. Lorient - Elections : des résultats encourageants

Plastimo (270 salariés)

Pour la première fois dans l'histoire de cette vieille entreprise lorientaise, la C.G.T. présentait des candidats aux élections DP et CE. Malgré un appel au boycott du premier tour par l'employeur, les salariés se sont déplacés en masse. En DP, la C.G.T. obtient les cinq postes de titulaires (91 % des exprimés) ainsi qu'un poste dans le collège cadre (80 % des exprimés). Au C.E., la C.G.T. obtient les quatre postes de titulaires, un poste de suppléant au premier collège ainsi qu'un poste de titulaire dans le deuxième collège. D'autre part, il est envisagé très rapidement la création du syndicat avec, d'ores et déjà, une quarantaine d'adhésions.

LCI (Lorient Colorifugeage Industriel : 23 salariés, 23 votants)

DP :	Titulaires	Suppléants
	C.G.T. 16	18
	C.F.D.T. 7	5

Les deux candidats C.G.T. sont élus. Deux adhésions

Conserverie MINERVE

Délégation unique. La C.G.T. obtient les quatre postes de titulaires ainsi que les quatre postes de suppléants avec une moyenne de 50 voix sur 55 votes exprimés.

SUPER U - Plestin les Grèves -- Commerce - U.L. Lannion

Le renouvellement des délégués du personnel (DUP) ont eu lieu vendredi 8 décembre dans le magasin SUPER U de PLESTIN les GREVES. Les élus sortants étaient sans étiquette. 8 salariés se sont syndiqués à la CGT en début d'année, ce qui a permis de monter une liste CGT complète (2 titulaires et 2 suppléants), seule liste présente au premier tour.

Résultats:	Inscrits :	69
	Votants :	57
	Exprimés :	53 en titulaires et 48 en suppléants

Coordination syndicale départementale des services publics du Morbihan Une première élection CTP à la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux Malestroit (56)

inscrits :	67
exprimés :	47
liste CGT :	42
résultats :	5 élus et 5 suppléants

Syndicat CGT ONNO - Pontivy - Agroalimentaire

Par rapport aux élections de 2005, le syndicat CGT ONNO, progresse en nombre de voix, ceci n'est pas le fait du hasard. En effet, après plusieurs tentatives de négociations sur l'augmentation générale des salaires, à partir de juillet 2005, l'année 2006, s'est traduite par des augmentations allant de 7,05% à 10,55%, à l'initiative du syndicat CGT ONNO, avec l'appui des salariés, au terme de deux journées de mobilisation, avec assemblée générale en mars et une journée de 24 heures de grève en avril.

Il y a eu aussi, un rappel des salaires, concernant les minimas, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2005, les militants CGT ont été une fois de plus le fer de lance, dans toutes ces batailles, preuve que la présence de la CGT dans les entreprises, profite aux salariés.

Les salariés ont démontré massivement leur confiance à la C.G.T.

A noter aussi le taux de participation, qui est en net progrès, en 2005 il était de 82,74 %, en 2007 il passe à 90,6 %.

Comité d'établissement—Titulaires

	2005		2007	
		%		%
Exprimés	371		425	
CGT	283	76,3	372	87,5
CFDT	88	23,7	53	12,5
Délégués du personnel - Titulaires				
	2005	%	2007	%
Exprimés	353		518	
CGT	314	88,95	492	95,0
CFDT	39	11,05	26	5,0

C.A.F. - U.L. Quimper Organismes Sociaux

Comité d'entreprise

Collège employés : 2 sièges pour la C.G.T.
2 sièges pour la CFDT
Collège cadres : 1 siège pour la C.G.T.

Délégués du personnel

Collège employés : 3 sièges pour la C.G.T.
2 sièges pour la CFDT
Collège cadres : 1 siège pour la C.G.T.

La C.G.T. est passée majoritaire tant au C.E. qu'en D.P.

Programme de formation du Comité Régional—1er semestre 2007

Thème	Dates	Lieux	Direction
I.S.S.T.O. - SOUFFRANCE AU TRAVAIL	21 – 22 - 23 MARS	RENNES	M. ROUE
FORMATION DES FORMATEURS	FIN AVRIL	RENNES	U.D. 35
EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE	23-24-25 MAI	A DEFINIR	C. BIGOT
ANIMATEURS D'UNIONS LOCALES ET ZONES	30-31 MAI-1 ^{er} JUIN	A DEFINIR	G. PLELEP et Y. QUEMPEL
I.S.S.T.O. - TRANSPORT ET RESEAUX DE COMMUNICATION	4-5-6 JUIN	RENNES	P. BOUDET
I.S.S.T.O. – DEFIS DEMOGRAPHIQUES ET EMPLOI	13-14-15 JUIN	RENNES	L. LE GARREC



Le nouveau système de cotisation

Le C.C.N. a validé les deux propositions suivantes, à l'unanimité moins une voix contre et deux abstentions :

1) Validation de la déclaration de la C.E.C. du 21/12/06 : créer les conditions dans toutes les organisations pour que rapidement en 2007, la seule voie possible de règlement des cotisations soit le **CoGeTise**.

2) Les cotisations des syndicats des 6 fédérations qui n'ont pas encore décidé de la répartition dans leur champ fédéral qui seront réglées au **CoGeTise** seront reversées à ces mêmes 6 fédérations à hauteur du taux voté au 48^e congrès, c'est à dire 29 %.

Un collectif régional C.G.T. des enseignants artistiques est né à St Brieuc

Le 30 novembre 2006, à Saint Brieuc, à la CGT, rue Vicairie s'est tenue une rencontre régionale s'adressant aux enseignants artistiques quel que soit leur statut, (public, privé) la discipline enseignée (musique, danse, théâtre, arts plastiques) leur employeur (éducation nationale et enseignement sous contrat, écoles municipales, MJC, associations,...).

Danielle Sevrette, de l'union des syndicats d'artistes musiciens CGT (SNAM-CGT) est venue apporter son éclairage aux questions qui ont été posées par les participants, majoritairement issus de l'enseignement musical.

Le matin a été consacré à une table ronde sur le thème « Un métier, des statuts » On a pu constater qu'il y avait autant de statuts que de participants. Ont été évoqués de nombreux problèmes liés aux situations des diverses structures et disciplines, tant dans la musique que le théâtre. L'après midi devait être consacré aux conditions de travail. Toutefois, les luttes de l'école de musique du Leff, largement évoquées, ont illustré les difficultés rencontrées par tous. Les exemples n'ont pas

manqué, tant dans le public que l'associatif.

Cette réunion a débouché sur la constitution d'un **collectif syndical régional CGT** : regroupant au niveau régional des adhérents et militants de la Fédération du Spectacle CGT et de la Fédération des Services Publics. Ce collectif a l'ambition de rompre l'isolement des professionnels et de faire reconnaître leur métier, défendre leurs revendications afin d'accomplir leur mission : l'accès à l'art pour les jeunes et les adultes. Deux enseignants ont rejoint la CGT. Afin de structurer ce collectif, une réunion de travail est prévue le **mardi 30 janvier à 9H30 à l'UD des Côtes d'Armor** (17 rue Vicairie, St Brieuc)

Contact : Pol Huellou

artforpeace@wanadoo.fr tel : 06.16.43.16.26
Une telle initiative sera déclinée prochainement en Ille et Vilaine et Morbihan. Le collectif souhaite également diffuser de l'information en lien avec la presse syndicale nationale et par le canal des militants dans les écoles. Enfin, un stage syndical spécifique sera également proposé aux professionnels.

MONTREZ L'UTILITE DU SYNDICALISME RETRAITES -CONTRIBUTION-

Le 8^e congrès de l'Union Confédérale des Retraités s'est tenu du 22 au 28 janvier 2007 à Dijon.

Nous avons tous des réflexions et observations sur la question de la continuité syndicale. Je remarque que nous avons tendance à montrer du doigt les actifs qui ne porteraient pas ou insuffisamment cette question (oubliant que nous-mêmes, dans la vie active, nous n'avons pas forcément le même engagement).

En qualité de secrétaire d'une section de retraités, j'ai deux remarques :

1) Nous avons énormément besoin de travailler la problématique de l'utilité du syndicalisme retraités. S'il y a autant de difficultés à maintenir l'adhésion, n'est-ce pas le fait qu'il y a doute sur l'utilité, sur la nécessité de se défendre ?

Nous savons animer avec pertinence les grandes revendications sociales des retraités. Mais sommes-nous bien à jour sur les préoccupations qui empoisonnent la vie quotidienne des retraités ?

Connaissons-nous réellement ce que perçoit le retraité chaque mois et trimestre, ce qu'il affronte en matière de logement, de transport, de santé, de maison de retraite, etc ?

Nous aurions beaucoup à gagner avec une activité des sections qui soit en prise plus forte avec les réalités concrètes de nos concitoyens. Elle enlèverait des doutes qui sont forts parmi les actifs et elle serait susceptible de creuser en profondeur des sillons de renforcement et d'adhésion.

Cela suppose de sortir d'une pratique essentiellement basée sur le professionnel. N'avons-nous pas des rencontres, des dé-

bats, des initiatives à construire à partir des adhérents qui habitent le même quartier, la même commune ?

2) Trop souvent, on constate que les syndiqués se connaissent mal, voire pas du tout et pourtant ils peuvent se côtoyer chaque jour.

Sur des questions concrètes de la vie quotidienne, ils rencontrent les mêmes soucis, une présence et une activité de proximité seraient susceptibles de faire émerger des revendications et d'engranger des résultats. Sans bousculer nos structures, il s'agit surtout de construire des lieux d'échanges et d'interventions.

C'est par là que le syndicalisme C.G.T. retraités prendra toute sa signification.

Michel Gallerand

L'ARACT BRETAGNE, UN OUTIL POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

A la suite d'une longue démarche, notamment portée par la CGT, l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de travail en Bretagne a vu le jour en septembre 2006. L'ARACT fait partie du réseau ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, établissement public créé en 1973 et rattaché au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité) et est financée, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, par la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), le Conseil Régional, le Fonds Social Européen et l'ANACT.

L'ARACT a pour particularité d'être une structure paritaire dans laquelle sont représentées, au sein du Conseil d'Administration, les organisations syndicales régionales de salariés (CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC) et d'employeurs (Union Patronale Interprofessionnelle de Bretagne et Union Professionnelle Artisanale). Les domaines d'action, les axes stratégiques et la programmation sont définis par le Comité d'Orientation en cohérence

avec le Contrat de Progrès qui lie le réseau ANACT à l'Etat. Outre les membres du CA, ce comité réunit des représentants des financeurs, des institutions régionales et des personnes qualifiées.

Dans une logique de concertation, l'ARACT a pour vocation d'améliorer conjointement la situation de travail des salariés et la performance globale de l'entreprise. Son rôle principal en entreprise est d'aider les différents acteurs dans leur conduite de projet et d'apporter un appui technique au dialogue social. Pour ce faire elle peut réaliser des diagnostics courts ou longs. L'ARACT a aussi une mission d'information et de sensibilisation en diffusant des outils et des méthodes auprès des entreprises et de ses partenaires. L'ARACT favorise une approche globale du travail qui place l'analyse du travail et de l'organisation au cœur de ses interventions. Elle privilégie la participation de tous les acteurs de l'entreprise (direction, encadrement, salariés, représentant des salariés) au projet, à travers le diagnostic

"partagé".

Pour faire avancer nos revendications sur les conditions de travail et la pénibilité, pour agir efficacement sur la protection de la santé des salariés, pour mieux maîtriser les évolutions du monde du travail, l'ARACT est donc un véritable outil d'aide et d'expertise à la disposition des organisations de la CGT, mais aussi des Délégués du Personnel, des Comités d'Entreprise ou d'Etablissement et, bien sûr, des Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail. N'hésitez pas à nous en servir.

Pour tout contact :

Patrick HUBERSCHWILLER, administrateur CGT, 02-99-25-12-12

Laurent PILLITTERI, administrateur CGT, 06 22 86 16 69

ARACT Bretagne
10, rue Nantaise - 35000 RENNES
02-23-44-01-44

Egalité Professionnelle

A l'initiative du CRB et avec le concours d'EMERGENCES des stages de 5 jours se sont tenus fin 2006 dans les 4 départements bretons, sur le thème de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (35 stagiaires). Cette initiative était une première dans la CGT.

Suite à ces sessions un colloque a eu lieu à Pontivy le 1^{er} décembre qui a réuni une centaine de personnes (voir compte rendu dans la NVO du 8 décembre). Ce fut une journée particulièrement riche.

Pour poursuivre notre activité sur ce thème, au plus près des salariés et en s'inscrivant dans notre démarche revendicative, le CRB propose plusieurs pistes de travail :

- Mise en place d'un collectif départemental à partir des militantes qui se sont investies dans le stage départemental ;
- Etablir la liste des élus et mandatés participants aux commissions Egalité Professionnelle dans les CE et inciter à s'y engager là où elles existent et où les élus CGT en sont absents ;
- Faire remonter les besoins en terme de formation. Les formations peuvent s'organiser soit au niveau des syndicats, soit des UL. La durée de la formation n'est pas figée : 2 ou 3 jours.

Un RAPID INFO rendra compte prochainement des travaux du colloque de Pontivy. Les actes du colloque seront aussi disponibles fin février.

Urgence !

Un retard conséquent de commandes de la **VO IMPOTS** apparaît par rapport à 2006. Nous faisons appel à la responsabilité de chaque organisation pour rapidement passer commande.

